



MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 3
FRANÇAIS & FLE/FLA (P5-S3)

(FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE /
FRANÇAIS LANGUE D'APPRENTISSAGE)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT
ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette codiplômation avec l'ULiège a pour objectif de développer chez les futur-e-s enseignant-e-s les compétences indispensables pour enseigner d'une part, le français aux élèves de la 5^e primaire à la 3^e secondaire du Tronc Commun et, d'autre part, le français langue étrangère à des publics allophones diversifiés.

DESCRIPTION DU MÉTIER

Enseigner, c'est concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Le quotidien des enseignant-e-s repose sur le travail en équipes, sur les relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, sur leur engagement comme acteurs-trices de changement culturel et social au sein de la société.

Enseigner le français à un public adolescent et/ou allophone, c'est développer auprès des bénéficiaires les aptitudes communicationnelles inhérentes à la vie en société.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement de la formation articulent théorie et pratique. Elles abordent les contenus liés non seulement aux disciplines et à leur didactique, mais aussi à la gestion des apprentissages et des groupes-classes.

Les cours de français, à travers l'étude de textes de genres diversifiés autour de multiples thématiques, envisagent à la fois les fondamentaux de la littérature générale et les œuvres emblématiques et incontournables de la littérature jeunesse contemporaine. Un cours spécifique est par ailleurs dédié à l'étude des outils de la langue en contexte de communication.

Le cours de Français Langue Étrangère et Français Langue d'Apprentissage vise à favoriser l'inclusion, dans la société d'accueil et/ou dans le milieu scolaire, des publics allophones (FLE) ou en difficultés avec la langue d'apprentissage (FLA). Le FLE forme également à l'enseignement du français à l'étranger. En FLE comme en FLA, il s'agit de dégager les principes méthodologiques de l'enseignement du français à partir des axes de communication « parler, écouter, lire, écrire et interagir » en fonction des caractéristiques des publics rencontrés et des cultures en présence.

Dès le BAC 1, les futur-e-s enseignant-e-s participent toutes les semaines à des ateliers de formation professionnelle qui les amènent à développer les compétences pédagogiques et méthodologiques nécessaires pour réaliser leurs stages et les préparer au métier. En ce qui concerne les stages, ils permettent aux futur-e-s enseignant-e-s de prendre en charge de manière progressive les activités d'enseignement-apprentissage et les différentes tâches collégiales du métier (conseils de classe, réunion de parents, formations continues...).

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 3 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation ... La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur-e-s enseignant-e-s de développer des compétences de chercheur-euse, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant-e-s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignant-e-s d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation des enseignant-e-s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maîtrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maîtrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant-e-s auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futur-e-s élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1 – Section 3 : Français & F.L.E./F.L.A.

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri	Pg
MPCP	Mise en pratique de concepts pédagogiques			PLFL3101	Q1+Q2	5
	4	Pédagogie générale	24	PLFL3101-a		
		Ateliers de formation professionnelle	24	PLFL3101-b		
FrAFP [prérequis Stage-2]	Français et AFP			PLFL3102	Q1+Q2	14
	20	Français : outils de la langue	96	PLFL3102-a		
		Français : littérature générale	72	PLFL3102-b		
		Français : littérature de jeunesse	60	PLFL3102-c		
Ateliers de formation professionnelle		12	PLFL3102-d			
FLEFLAAFP [prérequis Stage-2]	FLE/FLA et AFP			PLFL3103	Q1+Q2	29
	10	Enseignement / apprentissage du Français en tant que langue étrangère et langue de scolarisation	108	PLFL3103-a		
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3103-b		
ML-1	5	Maitrise de la langue dans le cadre de la littératie de l'enseignement supérieur	60	PLFL3104	Q1+Q2	38
Equi (ULiège)	Équité (unité d'enseignement portée par l'Université de Liège)			PLFL3105	Q1	42
	5	Philosophie de l'éducation	30	PLFL3105-a		
		Sociologie de l'éducation		PLFL3105-b		
		Introduction à l'équité des systèmes scolaires		PLFL3105-c		
Iden	Identité enseignante			PLFL3106	Q1	46
	3	L'enseignant, acteur culturel	12	PLFL3106-a		
		L'enseignant, acteur social	12	PLFL3106-b		
		L'enseignant, acteur institutionnel	12	PLFL3106-c		
PDev	2	Psychologie du développement	24	PLFL3107	Q1	58
SProf	Sensibilisation professionnelle			PLFL3108	Q1	62
	2	Stage d'observation-sensibilisation (1 semaine)	12	PLFL3108-a		
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3108-b		
PApp	2	Psychologie des apprentissages	24	PLFL3109	Q2	71
AIP-1	Activités d'intégration professionnelle 1			PLFL3110	Q2	75
	7	Stage d'observation participante (1 semaine)	24	PLFL3110-a		
		Ateliers de formation professionnelle	12	PLFL3110-b		
		Didactique du Français	24	PLFL3110-c		
		Technopédagogie	12	PLFL3110-d		
		Techniques de communication orale	12	PLFL3110-e		

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Mise en pratique de concepts pédagogiques	
Alias : MPCP	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PLFL3101	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 48 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : David SCHOLPP (david.scholpp@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Pédagogie générale
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de cette UE, le futur enseignant sera capable de :

- Maîtriser des concepts et modèles liés aux thématiques suivantes : les moments-clés d'une séquence d'enseignement-classique, le triangle pédagogique, les gestes professionnels de l'enseignant, les différents niveaux d'intention pédagogique (les finalités, les compétences et les objectifs d'apprentissage, leurs niveaux taxonomiques et les référentiels d'enseignement en vigueur en FWB), les schémas didactiques d'une séquence d'enseignement apprentissage, la motivation scolaire, la planification d'une séquence d'enseignement sur le cours, moyen et long terme, l'explication méthodologique. Le futur enseignant (FE) devra les nommer correctement, les expliquer avec précision, les identifier dans des situations pédagogiques données, les illustrer de pratiques enseignantes observées, définir leurs liens d'interdépendance et les intégrer dans sa propre pratique pédagogique.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle par rapport à toute problématique psychopédagogique.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage.
- Processus d'apprentissage.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MPCP	0	0	0	30 %	0	70 %	Report	0	70 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Dans une perspective d'évaluation continue, le TA consistera en trois productions qui convoquent les concepts de pédagogie générale : formulation d'objectifs d'apprentissage sur des points de contenu en français, élaboration d'une batterie d'exercices (en ce compris la formulation des consignes et l'identification de leurs niveaux taxonomiques), rédaction d'une préparation de leçon dans le respect des schémas didactiques (en ce compris la rédaction de l'explication méthodologique).

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Mise en pratique de concepts pédagogiques	
Alias : MPCP	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours de pédagogie générale s'adresse à des étudiants qui amorcent une formation d'enseignants et qui ont, des concepts et modèles pédagogiques, une représentation issue de leur expérience d'élèves du secondaire. Ce cours aborde ces différentes questions qui font sens pour tout enseignant, en vue notamment de la préparation de séquences de leçons et de la conduite d'une classe, à savoir :

- Quels sont les moments-clés qui structurent toute situation d'enseignement ? Quelles sont les caractéristiques de chacun de ces moments ?
- Quels sont les gestes professionnels de gestion des apprentissages et de gestion de groupe caractéristiques d'un enseignement efficace ?
- Comment comprendre la dynamique motivationnelle d'un élève ? Comment tenir compte des différentes composantes de la motivation scolaire dans l'exercice du métier d'enseignant ?
- En tant qu'enseignant en charge d'une classe pour une période plus ou moins longue, comment planifier et préparer un cours d'enseignement ? Pour quelles raisons est-il nécessaire de préparer/anticiper toute intervention pédagogique ?
- Pour quels objectifs pédagogiques conçoit-on des activités d'enseignement/apprentissage ? De quels niveaux cognitifs relèvent-ils ? Quels sont les niveaux d'intention pédagogique qui déterminent la préparation d'un cours ? Où / dans quels documents officiels (référentiels et programmes) les trouve-t-on ?
- Comment développer une compétence en français, par quelles démarches didactiques et attitudes pédagogiques ?

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette AA, les étudiants devront faire la preuve de leur maîtrise des contenus, des concepts et des notions développés dans le cadre du cours en les nommant correctement, en les expliquant avec précision, en les illustrant de pratiques enseignantes et en définissant leurs liens d'interdépendance.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Carette, V. & Rey, B. (2011). Savoir enseigner dans le secondaire. Bruxelles : de Boeck.
- De Vecchi, G. (2014). Aider les élèves à apprendre. Paris : Hachette Éducation.
- Houssaye, J. (2013). La pédagogie, une encyclopédie pour aujourd'hui. Paris : ESF.
- Marsollier, C. (2004). Créer une véritable relation pédagogique. Hachette Éducation.
- Morisette, R. & Voynaud, M. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Québec : La Chenelière.
- Muller, F. (2019). Le Manuel de survie à l'usage de l'enseignant, même débutant, 6ème édition. Les éditions de l'Étudiant.
- Muller, F. & de Peretti, A. (2017). Mille et une propositions pédagogiques pour animer son cours et innover en classe, 3ème édition. Paris : ESF.
- Saint-Onge, M. (2014). Moi j'enseigne, mais eux apprennent-ils ? Chronique sociale.
- Viau, R. (2009). La motivation en contexte scolaire. Bruxelles : de Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3			- Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Mise en pratique de concepts pédagogiques			
Alias : MPCP	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)		
Nbre d'heures présentielles : 24 h		A.A. : Ateliers de formation professionnelle			

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle permettront de mettre en pratique les concepts et modèles théoriques développés au cours de pédagogie générale et ce, dans la perspective d'une pratique professionnelle, en stage notamment.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable

- d'inscrire ses démarches ou dispositifs d'enseignement selon les schémas didactiques enseignés pour les deux disciplines d'enseignement auxquelles il se forme;
- d'illustrer les concepts pédagogiques par des pratiques de stage observées en français;
- de formuler des objectifs d'apprentissage sur des points de contenu donnés;
- de rédiger une explication méthodologique de qualité dans ses préparations de leçons;
- de concevoir une batterie d'exercices, rédiger leurs consignes et d'en préciser les niveaux taxonomiques;
- de mener et d'exploiter des corrections dans le cadre de séquences de français.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et AFP	
Alias : FrAFP	Crédit(s) : 20 ECTS	Acronyme info : PLFL3102	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui > UE Stage-2			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 240 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Charlyne AUDIN (charlyne.audin@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Français : Outils de la langue
- [Activité 2](#) : Français : Littérature générale
- [Activité 3](#) : Français : Littérature de jeunesse
- [Activité 4](#) : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
- analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'UE FrAFP a pour objectif d'initier le parcours de formation du professeur de français. Dans chacune des AA de l'UE, la matière enseignée aura pour but de définir un socle commun solide pour la suite du cursus. Chaque discipline d'enseignement fera l'objet d'une mise en perspective didactique en lien avec les objectifs du Pacte d'Excellence. L'AA AFP donnera aux étudiants l'opportunité de s'essayer à la création de premières séquences.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

L'étudiant devra satisfaire aux exigences définies dans le cadre de chacune des AA, présentées ci-dessous.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FrAFP	0	50 %	0	0	50 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Français et AFP	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 96 h	A.A. : Français : Outils de la langue	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours a pour objectif d'ouvrir des pistes réflexives et une démarche pragmatique quant à l'enseignement de la grammaire, en phase avec les attendus du Pacte d'Excellence et de la RFIE. Une approche systémique d'énoncés linguistiques (de la phrase au texte et du texte à la phrase) ainsi que la construction d'une méthode d'analyse feront l'objet d'une démarche collective au fil des séances de cours. La visée discursive et les enjeux d'émancipation sociale liés à la langue constitueront le fil conducteur de la réflexion et de la pratique menées en classe. Pour atteindre cet objectif didactique, une essentielle phase de déconstruction des (pseudo-)acquis sera mise en œuvre pour repartir d'une page blanche.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Initier une réflexion sur la langue envisagée comme système ;
- mettre en perspective critique la pratique de l'enseignement de la grammaire depuis la mise en œuvre du Code de terminologie (1986) ;
- positionner toute démarche d'analyse en contexte discursif ;
- initier et développer une démarche de recherche dans l'appréhension de la langue ;
- distinguer, dans sa vie d'enseignant, norme et usage afin de ne pas être dans une démarche strictement normative et moralisatrice ;
- développer une approche critique de la langue : la langue n'est ni une religion, ni une morale. Elle est toujours historique et sociale et s'explique selon plusieurs fondements logiques, énonciatifs et sociodiscursifs ;
- approfondir sa maîtrise des outils de la langue : comprendre et déconstruire un code passe par l'apprentissage de ses subtilités ;
- appréhender la langue dans une perspective nouvelle, scientifique, en étudiant sa structure à partir d'une réflexion linguistique ;
- interroger le code terminologique de la grammaire normative classique et en exploiter les forces et les faiblesses ;
- interroger le sens des relations morphosyntaxiques à partir d'une appréhension de la sémiotique globale d'un texte ;
- initier une démarche de transposition didactique.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input checked="" type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input checked="" type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : Prise de notes active au cours. | |

Sources bibliographiques principales

- Abeillé, Anne et Godard, Danièle (dir.), Grande Grammaire du Français, Arles, Actes Sud, Paris, Imprimerie nationale éditions, 2021, 2 volumes, 2 628 pages.
- Berrendonier, Alain, Et si on remettait la grammaire au régime ?, Travaux neuchâtelois de linguistique, n° 37, 2002.
- Chartrand, Suzanne-G., Mieux enseigner la grammaire au primaire et au secondaire. Pistes didactiques et activités pour la classe, Repères, n° 53, 2016.
- Chervel, André, Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle, Retz, 2006.
- Dumortier, Jean-Louis, Enseigner la grammaire autrement (3 parties), Vivre le français / Le français dans le mille, n° 256, 257, 258, 2018.
- Elalouf, Marie-Laure, La didactique de la grammaire dans 20 ans de la revue "Repères ", in Repères, n°46, 2012, pp. 7-32.
- Hoedt, Arnaud et Piron, Jérôme, Le français n'existe pas, Paris, Le Robert, 2020.
- Klinkenberg, Jean-Marie, La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, coll. « Réflexions faites », 2015.
- Maingueneau Dominique, Aborder la linguistique, Paris, Seuil, « Essais Points », 2015.
- Van Raedmonck, Dan et Meinertzhagen, Lionel, Le sens grammatical. Théorie et terminologie grammaticales au service de la construction du sens linguistique, in Repères, n°49, 2014.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input checked="" type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3			- Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et AFP			
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)		
Nbre d'heures présentielles : 72 h		A.A. : Français : Littérature générale			

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours est principalement consacré à la (re)découverte des grands courants de la littérature francophone, ainsi qu'à l'étude de ses adaptations, de ses prolongements et de ses détournements au fil des siècles. Il sera consacré également à l'appréhension des genres littéraires communément envisagés dans les classes du début du secondaire. Ceux-ci seront systématiquement rattachés au contexte socio-historique qui les a vus naître. Le cours visera l'élaboration d'un regard actualisant sur lesdits courants et genres et posera les fondements d'un questionnement sur les rapports entre réel et littérature.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Maîtriser, dans les grandes lignes, l'histoire des arts et plus spécifiquement de la littérature du 16e siècle à aujourd'hui ;
- s'approprier des lectures de littérature dite « classique » ou « patrimoniale » en fonction de thématiques dégagées lors des séances de cours telles que le rapport à la politique ou le rapport à l'illusion et au rêve ;
- s'approprier des lectures de littérature dite « classique » ou « patrimoniale » en fonction de l'actualité et réactiver des figures ou des textes pour observer le monde contemporain ;
- mettre en perspective les caractéristiques des genres ciblés en lien avec leur ancrage socio-historique.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Prise de notes active au cours.

Sources bibliographiques principales

Aron, Paul et Viala, Alain, Sociologie de la littérature, Paris, PUF, "128", 2006.

Barthes, Roland, Mythologies, Paris, Seuil, 1998.

Bourdieu, Pierre, Les Règles de l'art, Paris, Seuil, "Politique", 1992.

Dubois, Jacques, L'Institution de la littérature, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, coll "Espace nord", 2019 (1978)

Gefen, Alexandre, La Mimesis (étude accompagnée d'une anthologie de textes théoriques), Paris, Flammarion, coll. « Corpus », 2002.

Lavocat, Françoise, Fait et Fiction. Pour une frontière, Paris, Le Seuil, coll. "Poétique", 2016.

Legros, Georges, Monballin, Michèle, Streel, Isabelle, Les grands courants de la littérature française, Éditions Érasme, 2015.

Rosset, Clément, Le Réel et son double, Paris, Folio, "Essais", 1993.

Sabbah, Blanche, Mythes et Meufs, Paris, Dargaud, 2022.

Schaeffer, Jean-Marie, Pourquoi la fiction ?, Paris, Seuil, 1999.

Une bibliographie complète sera distribuée au cours.

Les autres sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Français et Français langue étrangère / d'apprentissage	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et AFP	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)	
Nbre d'heures présentielles :	60 h	A.A. : Français : Littérature de jeunesse	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Dans sa première partie, le cours introduit le champ de la littérature de jeunesse : repères historiques, problème terminologique, public hétérogène, contenu sous surveillance, responsabilité des auteur-trices, responsabilité éditoriale. Ces différentes caractéristiques visent à donner à l'étudiant-e des bases théoriques pour d'une part lire et comprendre des œuvres publiées en jeunesse et d'autre part sélectionner des ouvrages pertinents et intéressants pour leurs futur-e-s élèves.

Une deuxième partie du cours propose un parcours chronologique de lectures. Du 17e siècle à l'époque contemporaine, des textes seront étudiés selon diverses approches : littéraire (contexte historique et sociologique), linguistique et narratologique.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Maîtriser les caractéristiques générales de la littérature de jeunesse.
- Analyser différentes œuvres publiées en jeunesse selon diverses approches.
- Développer un discours critique sur les œuvres jeunesse.
- Critiquer des propositions pédagogiques afférentes à certaines œuvres jeunesse.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Prise de notes active au cours.

Sources bibliographiques principales

- Beauvais, Clémentine, *Écrire comme une abeille. La littérature de jeunesse, de la lecture à l'écriture*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2023.
- Centi, Valérie, D'Anna, Vincianne, D'Ozo, Bjorn, Delbrassine, Daniel, *Comprendre la littérature de jeunesse*, Paris, L'école des loisirs, 2022.
- Delbrassine, Daniel, *Le roman pour adolescents aujourd'hui, écriture, thématique et réception*, SCEREN - CRDP, 2006.
- Soriano, Marc, *Guide de littérature de jeunesse*, Paris, Flammarion, 1975.
- Van der Linden, Sophie, *Tout sur la littérature de jeunesse, de la petite enfance aux jeunes adultes*, Paris, Gallimard Jeunesse, 2021.

La bibliographie complète sera distribuée au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Français et Français langue étrangère / d'apprentissage	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et AFP	
Alias : FrAFP	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)	
Nbre d'heures présentielles :	12 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Par où commencer une préparation de leçon? Comment se saisir des référentiels et programmes pour le cours de français? Comment structurer une séquence dans le respect des exigences disciplinaires du Pacte d'Excellence? Quels supports choisir pour motiver les élèves? Où les trouver? Les AFP liés aux cours de français sont conçus pour aider l'étudiante-e à se positionner progressivement comme futur-e professeur-e de français. Animés par les professeurs de la section et par le maître de formation pratique (MFP) qui enseigne dans le secondaire, ils sont l'occasion pour les étudiant-es-futur-e-s enseignant-e-s de s'essayer aux différentes facettes de la construction d'une séquence.

Les ateliers de formation professionnelle prévus au B1 en lien avec les cours de français (outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse) permettent d'amorcer le développement des tâches pédagogiques et des rôles professionnels que le professeur de français du secondaire doit assumer au quotidien. Parmi ces tâches, nous insisterons particulièrement sur la préparation de séquences d'enseignement qui seront élaborées dans le respect des programmes et référentiels pour la discipline d'enseignement français et, dans une approche par compétences, en cohérence avec la structure didactique propre à la discipline. Des préparations (les déroulements méthodologiques et les supports de leçons) seront d'ailleurs construites dans la perspective du stage d'observation active qui permettra à chaque étudiant-e-futur-e enseignant-e de s'essayer à une pratique enseignante et d'y porter un regard réflexif en vue de réguler son action.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Utiliser et s'approprier la logique des référentiels et programmes d'enseignement du français pour le Tronc commun, de manière à élaborer des séquences d'enseignement-apprentissage.
- Nommer, définir et donner les caractéristiques pédagogiques propres à chaque étape du schéma didactique d'une séquence de français.
- Élaborer des activités d'enseignement-apprentissage en français qui s'inscrivent pleinement dans la logique de l'approche par compétences.
- Préparer une séquence d'enseignement complète en français adaptée au public rencontré, en cohérence avec le programme et selon le schéma didactique propre à la discipline, en vue de son utilisation dans un contexte authentique de stage.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Référentiel et programme officiels

Sources bibliographiques principales

Manuels scolaires
Revue didactiques du français.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Présence obligatoire et participation active à toutes les séances d'AFP.

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : FLE/FLA et AFP	
Alias : FLEFLAAFP	Crédit(s) : 10ECTS	Acronyme info : PLFL3103	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui > UE Stage-2			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 120 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Anne POTTIER (anne.pottier@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Ens./App. du Français en tant que langue étrangère et de scolarisation
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Analyser les paramètres d'une situation d'enseignement/apprentissage et les caractéristiques des publics allophones (FLE) ou reconnus comme vulnérables (FLA) auxquels le/la futur(e) enseignant(e) est susceptible d'être confronté(e) dans sa pratique professionnelle et ce, dans le but d'orienter son action pédagogique.
- Relativiser sa propre langue et sa propre culture ; se décentrer pour mieux comprendre les difficultés propres à un(e) apprenant(e) allophone et l'amener à les surmonter ; dégager les caractéristiques de la culture scolaire et en faire un objet d'enseignement-apprentissage.
- Analyser et critiquer des idées reçues sur la langue française afin d'orienter sa future pratique professionnelle en fonction de l'évolution de la langue, notamment.
- Anticiper les difficultés de compréhension et d'adaptation d'un(e) apprenant(e) allophone soumis(e) à l'obligation scolaire ou d'un(e) élève francophone reconnu(e) comme "vulnérable" (perspective FLA) et y remédier.
- Identifier les caractéristiques de la langue de scolarisation et orienter son action pédagogique en fonction de celles-ci.
- Lister et classer les principaux modes de construction du lexique français.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du lexique français et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Dégager les caractéristiques du français oral (en production et en réception, y compris en milieu scolaire), analyser les difficultés rencontrées par l'apprenant(e) allophone dans son apprentissage du français oral ou par l'élève francophone en milieu scolaire et remédier à ces difficultés.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du français oral et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Rédiger des énoncés et des consignes conformément à un public prédéfini.
- Concevoir des activités d'enseignement – apprentissage à partir de compétences à acquérir par des publics-cibles définis et ce, principalement dans les domaines de la culture, du lexique et de l'oralité.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

"Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels" (Contenus minimaux de la RFIE).

Les contenus sont à établir en lien avec le CECRCL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) pour le FLE et s'inscrivent dans les nouveaux référentiels de manière transversale pour le FLA (à titre d'exemple: Référentiel de français et langues anciennes: 1.5.3. "Langue de scolarisation").

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLEFLAAFP	10 %	40 %	0	10 %	40 %	0	Report	80 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Pour l'AA FLE/FLA, des évaluations portant sur la matière et des travaux de groupes (en ce compris la maîtrise de la langue) sont organisés de manière régulière tout au long de l'année. Toute absence à une séance d'évaluation doit être justifiée par certificat médical (et sera reportée).

Pour l'AA AFP, la participation est obligatoire à chaque séance (toute absence est à justifier par certificat médical). Les productions réalisées à chaque séance feront l'objet d'une évaluation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : FLE/FLA et AFP	
Alias : FLEFLAAFP	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 108 h	A.A. : Ens./App. du Français en tant que langue étrangère et de scolarisation	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les modules envisagés dans cette activité d'apprentissage sont les suivants:

- Introduction à la didactique du FLE/FLA
- Culture(s) et interculturel
- Enseignement-apprentissage du lexique en FLE et en FLA
- Analyse et critique de 10 idées reçues sur la langue française
- Le français langue de scolarisation (publics, caractéristiques, pistes d'action)
- Migrations, FLS et alphabétisation
- Enseignement-apprentissage de l'oralité en FLE et en FLA (caractéristiques du français oral, phonétique et prononciation, production et compréhension orales, interactions)
- Lecture et exploitation du roman de Laurent GAUDÉ, Eldorado

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Analyser les paramètres d'une situation d'enseignement/apprentissage et les caractéristiques des publics allophones (FLE) ou reconnus comme vulnérables (FLA) auxquels le/la futur(e) enseignant(e) est susceptible d'être confronté(e) dans sa pratique professionnelle et ce, dans le but d'orienter son action pédagogique.
- Relativiser sa propre langue et sa propre culture ; se décentrer pour mieux comprendre les difficultés propres à un(e) apprenant(e) allophone et l'amener à les surmonter ; dégager les caractéristiques de la culture scolaire et en faire un objet d'enseignement-apprentissage.
- Analyser et critiquer des idées reçues sur la langue française afin d'orienter sa future pratique professionnelle en fonction de l'évolution de la langue, notamment.
- Anticiper les difficultés de compréhension et d'adaptation d'un(e) apprenant(e) allophone soumis(e) à l'obligation scolaire ou d'un(e) élève francophone reconnu(e) comme "vulnérable" (perspective FLA) et y remédier.
- Identifier les caractéristiques de la langue de scolarisation et orienter son action pédagogique en fonction de celles-ci.
- Lister et classer les principaux modes de construction du lexique français.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du lexique français et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Dégager les caractéristiques du français oral (en production et en réception, y compris en milieu scolaire), analyser les difficultés rencontrées par l'apprenant(e) allophone dans son apprentissage du français oral ou par l'élève francophone en milieu scolaire et remédier à ces difficultés.
- Décrire des pistes didactiques pour l'enseignement/apprentissage du français oral et les critiquer, en fonction du public-cible et des référentiels en vigueur.
- Rédiger des énoncés et des consignes conformément à un public prédéfini.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input checked="" type="checkbox"/> Autres : roman de Laurent GAUDÉ, Eldorado | |

Sources bibliographiques principales

- ADAMI, H. (2009). La formation linguistique des migrants. Paris : CLE International.
- BRIET, G., COLLIGE, V., RASSART, E. (2014). La prononciation en classe, Grenoble: PUG FLE.
- CAVALLA, C., CROZIER, E., DUMAREST, D., RICHOU, C. (2009). Le vocabulaire en classe de langue, Paris : CLE Int.
- CHAUVET, A. (2008). Référentiel de programmes pour l'Alliance Française élaboré à partir du Cadre Européen commun, Paris : CLE International.
- CHAVES, C., FAVIER, L., PELISSIER, S. (2018). L'interculturel en classe, Grenoble : FLE PUG.
- DEFAYS, J.-M. (2018). Enseigner le français langue étrangère et seconde, Bruxelles : Mardaga.
- DEFAYS, J.-M. (2020). Le FLE en questions, Bruxelles : Mardaga.
- Les linguistes atterr(e)s (collectif). (2023). Le français va très bien, merci, Paris : Gallimard, Tracts Gallimard, n°49.
- ROMAINVILLE, A.-S. (2019). Les faces cachées de la langue scolaire. Transmission de la culture écrite et inégalités sociales, Paris : La Dispute.
- VERDELHAN-BOURGADE, M. (2020). Le français de scolarisation (pour une didactique réaliste), Paris: PUF.
- WAUTERS, N. (2020). Langage et réussite scolaire, Bruxelles : Couleurs livres.
- ZAKHARTCHOUK, J.-M. (2019). Comprendre les énoncés et les consignes, Réseau Canopé.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : FLE/FLA et AFP	
Alias : FLEFLAAFP	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les séances d'AFP sont consacrées à la conception d'activités d'enseignement-apprentissage concernant la culture belge et le lexique.

En ce qui concerne le lexique, des activités conçues dans un premier temps en classe seront, dans un deuxième temps, données à un public d'adolescents primo-arrivants en classe DASPA.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Concevoir des activités d'enseignement – apprentissage pertinents à partir de compétences à acquérir par des publics-cibles définis et ce, dans les domaines de la culture belge et du lexique. Ces activités respecteront les principes didactiques envisagés dans l'AA "Français langue étrangère (FLE) et Français langue d'apprentissage (FLA) et didactique des disciplines" et feront l'objet d'une analyse réflexive a posteriori.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : documents fournis par l'étudiant

Sources bibliographiques principales

CHAVES, C., FAVIER, L., PELISSIER, S. (2018). L'interculturel en classe, Grenoble : FLE PUG.
CAVALLA, C., CROZIER, E., DUMAREST, D., RICHOU, C. (2009). Le vocabulaire en classe de langue, Paris : CLE Int.
Mallette Lire et écrire, "Vivre ensemble".

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Maîtrise de la langue dans le cadre de la littérature de l'ens. supérieur	
Alias : ML-1	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLFL3104	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 60 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Adélaïde LAMBERT (adelaide.lambert@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maîtrise des compétences langagières attendu en fin de 1^{re} année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.

Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
- manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maîtrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maîtrise de ces compétences se traduit par la capacité à

- comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
- exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
- mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
- apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

Contenu de l'activité

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.

Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :

- Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littérature de l'enseignement supérieur.
- Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.

Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.

C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.

De façon accessoire, des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en autonomie en ce qui concerne la maîtrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière mais ne seront travaillés et évalués qu'en contexte de compréhension et/ou de production de textes.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite et orale en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	0	20 %	0	0	80 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

/

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maîtrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maîtrise de la langue. La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maîtrise de la langue. Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be.

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Équité	
Alias : Equi	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PLFL3105	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Corentin.Tresnie@uliege.be (corentin.tresnie@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. Équité comprend trois dimensions qui sont intégrées:

- >> Philosophie de l'éducation
- >> Sociologie de l'éducation
- >> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Le cours d'Équité interroge certains aspects de la fonction d'enseignant et de l'éducation scolaire en FWB, à travers plusieurs grilles de lecture au sujet de l'équité et des inégalités. Les thématiques choisies se concentrent plus particulièrement sur l'école, de la maternelle à la 3^e année de l'enseignement secondaire (soit ce qui relève du tronc commun).

Ce cours s'inscrit dans la ligne du prescrit du Décret modifiant le décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants (D. 02-12-2021 ; M.B. 02-02-2022) et plus spécifiquement de certains des objectifs repris à l'article 5 §1^{er} :

- > Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- > Faire évoluer ses pratiques dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- > (...) faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent également dans le prescrit déontologique du Serment de Socrate : « Je m'engage à mettre toutes mes forces et toute ma compétence au service de l'éducation de chacun des élèves qui me sera confié ».

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième: Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input checked="" type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Un support de cours (diaporama projeté) sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (à préciser) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.

L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Des exercices formatifs en ligne seront proposés.

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège : Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PLFL3106	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 36 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Géraldine BRAUSCH (geraldine.brausch@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : L'enseignant, acteur culturel
- [Activité 2](#) : L'enseignant, acteur social
- [Activité 3](#) : L'enseignant, acteur institutionnel

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

■ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Identifier ses identités multiples (sphères privée, publique, socio-professionnelle) et en évaluer l'impact sur son identité professionnelle.

Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant tel qu'il est envisagé aujourd'hui.

Expliquer le rôle de l'Ecole par rapport à la société et à l'Etat (rapports sociaux et institutionnels).

Expliquer le cadre légal qui définit les valeurs et objectifs de l'Ecole et de l'Etat belge.

Adopter un regard critique sur l'Ecole et le métier d'enseignant en observant et/ou en analysant la diversité des pratiques scolaires et en les confrontant au cadre légal sur les plans institutionnel, social et culturel.

Sélectionner et analyser des alternatives aux pratiques observées qui permettraient de rencontrer les attendus des textes légaux.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées
- sociologie de l'éducation
- philosophie de l'éducation
- éthique, déontologie et législation scolaire
- pratiques citoyennes
- Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés)

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Iden	0	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation sera constituée d'un examen oral. Les trois enseignant.es seront présent.es durant cette évaluation. Chacune des sorties culturelles effectuées durant l'AA "L'enseignant, acteur culturel" feront notamment partie de la matière de l'évaluation. La note de cet examen sera une note unique et conjointe, établie par les trois enseignant.es.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Axe essentiel de l'identité enseignante, la fonction d'acteur culturel est désormais inscrite dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) et représente le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'excellence. "Le PECA a pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle." Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer. Ces dernières seront également celles de l'AA "acteur culturel".

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de mise en oeuvre du PECA, l'AA « acteur culturel » a pour objectifs :

- de découvrir le cadre institutionnel défini par le référentiel afin de circonscrire le champ d'action de la fonction,
- d'initier une réflexion sur la place de l'art et de la culture comme vecteur d'éducation,
- de découvrir les différents collaborateurs de terrain et d'envisager quelques premières piste d'action pour le développement de séquences d'enseignement permettant l'ouverture aux arts et à la culture .

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Prise de notes actives durant les cours et durant les sorties

Sources bibliographiques principales

Bourdieu, P. et Passeron, J-C, (1970), La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement, Les Éditions de Minuit.

Coubetergues, P (dir.), (2006) L'Art peut-il se passer de commentaire ?, MAC VAL, musée d'art contemporain du Val-de-Marne. Éditeur scientifique.

Jacobi, D. (dir.), (2018), Culture et éducation non formelle, Presses de l'Université du Québec.

Falardeau, É. (2005). « Intertextualité et didactique : le préalable de la compétence culturelle. » dans J.-M. Pottier (dir.), Seules les traces font rêver. Enseignement de la littérature et génétique textuelle (p. 49-60). Reims : CRDP.

Référentiel et circulaire PECA

Portfolio de documents transmis au cours

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Français et Français langue étrangère / d'apprentissage	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles :	12 h	A.A. : L'enseignant, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les valeurs et les missions « sociales » de l'enseignement de la FWB telles que définies dans les décrets s'enracinent dans les principes de l'Etat belge : un Etat de droit démocratique et pluraliste. Pour appréhender l'identité sociale de l'enseignant, il convient d'abord de comprendre les fondements politiques belges et leurs enjeux. Il convient ensuite d'évaluer en quoi les pratiques sociales concrètement exercées à l'école mais aussi dans notre société sont conformes ou non au cadre juridico-politique. Avec l'apport des sciences et de la philosophie sociales et politiques, à l'aide de divers supports (articles de presse scientifique ou généraliste, films, etc.) et à travers l'analyse du vécu personnel, seront mises en lumière des pratiques non conformes telles que les discriminations, la reproduction de l'inégalité des chances, la non mise en œuvre de la démocratie au sein de l'école - constats qui sont à l'origine des réformes contemporaines de l'enseignement. Par ailleurs, seront observées et analysées les pratiques scolaires qui, à l'inverse, tentent ou parviennent à mettre en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques telles que prescrites par le cadre.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Comprendre le cadre juridico-politique étatique dans lequel l'enseignement de la FWB s'enracine (l'Etat belge comme Etat fédéral, de droit, démocratique, pluraliste et neutre) afin d'explicitier les missions et valeurs démocratiques prioritaires de l'institution scolaire telles que définies dans les décrets (Missions, Neutralité, Code, etc.) et projets éducatifs, pédagogiques et d'école : citoyenneté, égalité, liberté, solidarité, pluralisme, interculturalité, esprit critique, etc. Appréhender la dernière réforme de l'enseignement (Pacte pour un enseignement d'excellence) comme une nouvelle tentative de mise en œuvre des principes démocratiques à l'école et par l'école.
- Confronter ces principes et objectifs démocratiques à ses propres actions et convictions d'une part, aux pratiques sociétales d'autre part, aux pratiques scolaires enfin :
 - o Observer et identifier les constats à l'origine des diverses réformes de l'enseignement : les pratiques et postures discriminantes (focus sur 3 discriminations majeures : celles de classes sociales, de genres et de races) et anti-démocratiques qui sont au cœur des rapports sociaux à l'échelle de la société et à l'échelle de l'école ;
 - o Observer et identifier les pratiques scolaires et/ou les pédagogies qui, a contrario, mettent en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques.
- Prendre acte de l'importance, en tant qu'acteur social, des pratiques qui permettent d'atteindre les objectifs démocratiques et pouvoir en imaginer d'autres qui le permettraient.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Prise de notes actives durant les cours

Sources bibliographiques principales

1) Cadre juridico-politique :

- Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) ; Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).

- Belgique. Constitution belge (1831) ; Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (10/05/2007).

- Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

2) Analyse des pratiques sociales et politiques :

- Articles de presse scientifique et généraliste

- Ressources associatives (CGé, Fondation Roi Baudouin, Aide et Action, etc.) et institutionnelles (UNIA, RWLP, UNICEF, FWB, Annoncer la couleur, etc.)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Français et Français langue étrangère / d'apprentissage	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante	
Alias : Iden	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur institutionnel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA "L'enseignant, acteur institutionnel" poursuit un double objectif. Il a d'abord pour but de confronter les représentations que l'étudiant a du métier d'enseignant à celles de ses condisciples, à des témoignages d'acteurs de l'école (membres de l'équipe éducative, élèves, parents), à des documents officiels qui régissent la profession et aux théoriciens qui tentent de définir les contours du métier d'un point de vue sociologique, psychologique et pédagogique. Sur la base de ce premier travail de réflexion, le cours vise à définir et à comprendre les différentes facettes du métier d'enseignant, les compétences indispensables pour enseigner et les tâches dans et en dehors de la classe.

Le cours vise donc le développement de connaissances et d'attitudes professionnelles nécessaires au développement des compétences submentionnées.

Le cours sera articulé comme il suit :

1. travail de chaque thématique débute par l'expression individuelle (par écrit) des conceptions initiales des étudiants sous la forme de diverses activités d'introduction. Une confrontation collective de ces Le conceptions s'ensuit.
2. La formalisation théorique arrive dans un second temps sous la forme d'une présentation ou lecture du texte de réflexion ou de référence correspondant (ou document vidéo), accompagnée elle aussi d'un échange collectif. Une tâche est toujours donnée avant et pour approcher le document.
3. En lien direct avec chaque thématique abordée, les étudiants sont invités à se positionner en tant que futurs professionnels afin d'entamer le travail de construction des attitudes professionnelles visées par la formation.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de/d' :

Expliquer, en utilisant correctement le vocabulaire en vigueur, l'organisation de l'enseignement obligatoire en FWB. Nommer quelques textes qui régissent la profession (le décret Missions, les livres 1 et 2 du Code de l'Enseignement, le Pacte pour un enseignement d'excellence, le décret inscription, les projets d'établissement ...), en expliquer les objectifs spécifiques et citer les moyens pédagogiques décidés par le législateur pour atteindre ces objectifs, moyens auxquels l'enseignant est soumis dans le cadre de l'exercice de son métier.

Expliquer en quoi le système éducatif en FWB est discriminatoire.

Définir les contours de son identité professionnelle en faisant référence aux 4 compétences de l'enseignant définies dans l'Avant-projet de Décret de septembre 2021, modifiant le Décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Prise de notes actives durant les cours

Sources bibliographiques principales

- Baye, A. (2014). Les causes structurelles de l'injustice faite par l'école aux élèves défavorisés. In Les causes structurelles de la pauvreté des enfants. Bruxelles: Colloque organisé par la Fondation Roi Baudouin, 12 juin 2014.
- Bissonnette, S., & Gauthier, C. (2017). Pour une gestion efficace des comportements auprès des élèves en difficulté. En ligne : <https://www.taalecole.ca/gestion-efficace-comportements/>
- Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2017). L'enseignement explicite des comportements. Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école. Montréal : Chenelière Education.
- Bocquillon, M., Derobertmeasure, A., & Demeuse, M. (2019). Guide pour analyser les pratiques de classe. Working papers de l'INAS, 11/2019.
- Connac, S. (2017). Enseigner sans exclure. La pédagogie du colibri. Paris : ESF Editeur.
- Décret portant les livres 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. (2019). Moniteur belge, 3 mai, Docu 47165.
- Enseigner pour Wallonie-Bruxelles Enseignement. (2020). Service général de l'enseignement.
- Forget, A. (2017). La différenciation dans l'enseignement : état des lieux et questionnement. Rapport commandé par le Cnesco. En ligne : <http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/>
- Guide pratique Parents-École : Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ? (2017). Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Kahn, S. (2010). Pédagogie différenciée. Bruxelles : De Boeck

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie du développement	
Alias : PDev	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3107	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : David SCHOLPP (david.scholpp@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Poser les bases du développement humain pour l'étude des théories de l'apprentissage jusqu'à 16 ans.

Contenu de l'activité

- Les grandes théories du développement humain.

- Développement : débuts de la vie ; développement physique, moteur, socio-affectif (la théorie de l'attachement), de la personnalité et de l'identité, cognitif, du langage ; stades de Piaget : petite enfance 0 - 2 ans- âge préscolaire, âge scolaire 6 -16 ans.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation en sciences humaines et sociales : Psychologie de l'éducation.

Formation à et par la communication : communication verbale en situation professionnelle.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : documentaires vidéo

Sources bibliographiques principales

Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant. Bruxelles: DeBoeck

Boyd, D. , Bee, H. (2017). Les âges de la vie. Erpi Sciences humaines

Piaget, J. (1998). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Paris : éd.

Piaget, J. (2005). Le jugement moral chez l'enfant. Paris : PUF Presses universitaires de France.

Masson, M. (2019). Rythmes et besoins de l'enfant.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : Analyse de documentaires, reportages et capsules vidéos.

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Sensibilisation professionnelle	
Alias : SProf	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3108	Période : Quadrimestre 1
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : David SCHOLPP (david.scholpp@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stage d'observation-sensibilisation
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

- o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d' :

- Identifier les acteurs en présence au sein de la communauté éducative, nommer leur rôle respectif puis, dans le cadre d'un stage, établir une relation pédagogique avec une équipe éducative.
- Observer et rendre compte d'une pratique enseignante plus ou moins longue, tant en français qu'en FLE / FLA afin d'isoler puis d'analyser les éléments (en termes de gestes professionnels) qui favorisent l'apprentissage des élèves et l'établissement d'un climat de classe propice à l'enseignement et à l'apprentissage.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- Articulation théorie - pratique à travers l'observation de situations professionnelles variées et supervisées.
- Méthodologies d'enseignement et processus d'apprentissage.
- Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés.
- Maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECH.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SProf	100 %	0	0	0	0	0	100 %	0	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation de cette UE consistera en un rapport de stage dont les modalités seront explicitées dans le cadre des AFP qui l'accompagnent. L'UE sera automatiquement en échec en cas de manquements à la convention de stage.

En cas de lacunes au niveau du contenu du rapport de stage, l'étudiant pourra présenter une nouvelle version en seconde session.

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Sensibilisation professionnelle
Alias : SProf	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Stage d'observation-sensibilisation	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce stage d'observation se déroule dans un établissement scolaire, dans des classes d'enseignement des deux disciplines auxquelles l'étudiant se forme. Durant ce stage, le futur enseignant sera enjoint à poser un regard professionnel sur les apprenants, sur les pratiques pédagogiques des enseignants et sur l'organisation d'un établissement scolaire.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Rechercher et prendre contact avec un établissement scolaire pour solliciter un stage puis établir une relation pédagogique avec ses maîtres de stage et l'équipe éducative.
- Observer une pratique enseignante, dans les deux disciplines d'enseignement auxquelles le futur enseignant se forme, afin d'isoler puis d'analyser et/ou questionner les éléments qui favorisent l'apprentissage des élèves et l'établissement d'un climat de classe propice à l'enseignement et à l'apprentissage.
- Utiliser des outils d'observation pour rendre compte de manière objective et précise des pratiques d'enseignement et mettre en évidence les conditions de leur efficacité sur l'apprentissage des élèves.
- Amorcer la définition des contours de son identité professionnelle (« comment je vois le métier »).
- Manifester en stage les attitudes professionnelles requises : ponctualité, rigueur, organisation du travail, esprit critique, esprit d'initiative et collaboration.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : documents administratifs liés au stage

Sources bibliographiques principales

Des ressources professionnelles propres au métier d'enseignant en Fédération Wallonie Bruxelles :

- Le portail de l'enseignement en FWB : <http://www.enseignement.be>
- Le portail du réseau de l'enseignement officiel : <https://www.w-b-e.be>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Sensibilisation professionnelle	
Alias : SProf	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle organisés dans l'UE Sensibilisation professionnelle encadrent (préparent et exploitent) le premier stage d'observation du futur enseignant.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Identifier les acteurs en présence au sein de la communauté éducative, de nommer leur rapport d'interdépendance.
- S'informer des modalités de prise de contact avec un établissement scolaire en vue de l'obtention d'un stage.
- Prendre en main les outils d'observation d'une pratique enseignante en Français et en FLE/FLA et les utiliser à bon escient.
- Rendre compte des éléments pédagogiques et didactiques observés et les questionner.
- Amorcer la définition des contours de son identité professionnelle (« comment je me vois dans le métier »).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Bocquillon, M., Derobertmeasure, A., & Demeuse, M. (2018). "Guide pour analyser des pratiques de classe (3e édition)". Eprint/Working paper retrieved from <https://orbi.umons.ac.be/20.500.12907/3560>.

Charlier, É., Biemar, S., Boucenna, S., Beckers, J., François, N., Leroy, C. (2020). Comment soutenir la démarche réflexive : Outils et grilles d'analyse des pratiques. De Boeck Supérieur.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

[Retour vers la liste des AA](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie des apprentissages	
Alias : PApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PLFL3109	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : David SCHOLPP (david.scholpp@hech.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - o agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - o maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

□ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre et connaître l'histoire et les bases des grands courants de la psychologie de l'apprentissage.

Acquis théoriques :

Les concepts de base relatifs à l'apprentissage.

Le fonctionnement de la mémoire.

L'évolution de la conception de l'apprentissage.

Les styles d'enseignement.

Les conditions d'efficacité d'un apprentissage.

Contenu de l'activité

Qu'est-ce qu'apprendre ? Comment apprenons-nous ? Le fonctionnement de la mémoire.

Les concepts de base relatifs à l'apprentissage.

L'affect dans l'apprentissage et théorie de la motivation.

Comment enseigner ? Les styles et méthodes d'enseignement.

L'évolution de la conception de l'apprentissage dans les doctrines éducationnelles.

Behaviorisme, constructivisme, socioconstructivisme, romantisme, empirisme...

Les conditions d'efficacité d'un apprentissage.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Communication verbale et non-verbale en situation professionnelle.

Méthodologie d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage.

Processus d'apprentissage.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input checked="" type="checkbox"/> Documents de travail | <input checked="" type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

Olivier, H., & Grégoire, B. (2018). Le Cerveau et les apprentissages. Paris: Nathan (Les Repères pédagogiques).

Stordeur, J. (2017). Comprendre, apprendre, mémoriser: les neurosciences au service de lapédagogie. De Boeck (Pédagogie et Formation).

Stordeur, J. (2012). Enseigner et/ou apprendre: pour choisir nos pratiques. De Boeck.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Documentaires, reportages et capsules video. | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1	
Alias : AIP-1	Crédit(s) : 7 ECTS	Acronyme info : PLFL3110	Période : Quadrimestre 2
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)		Nombre global d'heures présentes : 84 h	
Enseignant(e)-réfèrent(e) d'UE : Valérie CENTI (valerie.centi@hech.be)			

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stage d'observation participante
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 3](#) : Didactique du Français
- [Activité 4](#) : Technopédagogie
- [Activité 5](#) : Techniques de communication orale

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Pour autant que la convention de stage soit respectée, un rapport de stage réflexif sera à défendre oralement et sera évalué collégalement. Le futur enseignant fera la preuve des compétences spécifiques suivantes :

- préparer et enseigner une activité pédagogique dans les deux disciplines d'enseignement,
- analyser ses pratiques de stage de manière réflexive, à la lumière des apports des différentes AA de l'UE,
- rendre compte du travail de préparation et de l'ensemble des analyses,
- utiliser les outils institutionnels numériques mis à la disposition de l'étudiant pour apprendre et communiquer.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Le stage prévoit 8 heures d'observation en français et 6 heures en FLE, auxquelles s'ajoutent 4 heures d'enseignement d'une leçon de français avec le même groupe-classe qu'au premier stage et 2 heures d'enseignement en FLE.

Le cours de didactique du français envisagera des outils au service de la construction d'une séquence.

Le cours de technopédagogie développera des connaissances de l'environnement numérique et des outils institutionnels mis à disposition.

Le cours de techniques de communication orale développera chez le futur enseignant ses capacités à prendre et réguler la parole en classe, à assurer sa présence (verbale et non verbale) et à formuler des consignes et des questions.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AIP-1	0	0	0	80 %	0	20 %	Report	0	20 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le travail annuel porte entre autres sur les productions des AFP préparant au stage (voir les consignes données lors des AFP), sur les productions demandées dans l'AA Didactique du français et sur un rapport de stage.

L'examen oral consistera en une discussion sur le rapport de stage.

Remarque : la validation des compétences numériques sera prise en compte collégalement lors de l'examen oral.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Stage d'observation participante	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA Stage d'observations participantes de l'UE AIP-1 permet de s'exercer concrètement au métier d'enseignant, tant en français qu'en FLE, dans des classes de 1e ou 2e année de l'enseignement secondaire général. Pour ce faire, ce stage prévoit 8 heures d'observation en français et 6 heures en FLE, auxquelles s'ajoutent 4 heures d'enseignement d'une leçon de français avec le même groupe-classe qu'au premier stage et 2 heures d'enseignement en FLE. Lors de cette prise en charge des groupes classes, l'étudiant sera invité à mettre en pratique ce qu'il aura appris et construit lors des Ateliers de Formation Professionnelle.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Observer une pratique enseignante en contexte réel (lors de la pratique de stage).
- Établir une relation pédagogique avec une équipe éducative. - Initier puis maintenir avec les élèves une relation éducative positive et propice aux apprentissages. - Mettre en pratique les séquences d'apprentissage pensées et conçues en amont, notamment lors des Ateliers de Formation Professionnelle. - Adopter une posture réflexive (et en faire état oralement et par écrit) par rapport à son travail de préparation pédagogique et par rapport à son enseignement en vue de réguler sa pratique. - Tester sa motivation par rapport au métier et à ses exigences. - Assumer les responsabilités professionnelles qui sont les siennes en contexte de stage, par rapport à l'apprentissage des élèves et dans le travail avec le maître de stage. - Manifester en stage les attitudes requises par le métier : ponctualité, rigueur, organisation du travail, esprit critique, créativité, esprit d'initiative et collaboration.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Syllabus de cours | <input type="checkbox"/> E-Learning | <input type="checkbox"/> Documents de travail | <input type="checkbox"/> Portefeuille de lectures |
| <input type="checkbox"/> Dias de projection | <input type="checkbox"/> Ouvrage de référence | <input type="checkbox"/> Autres : (à préciser) | |

Sources bibliographiques principales

- Les référentiels et/ou les programmes en vigueur pour les disciplines et niveaux d'enseignement auxquels le futur enseignant se forme.
- Les règlements d'ordre intérieur des établissements d'accueil.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input checked="" type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Stages | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

L'évaluation portera sur la réalisation d'un rapport de stage demandé dans le cadre de l'évaluation intégrée de l'UE (80%). Dans celui-ci, l'étudiant rendra compte de sa première expérience concrète du métier et mènera une analyse réflexive sur cette dernière en vue d'analyser les points positifs et négatifs de sa pratique professionnelle afin d'envisager des pistes pour réguler celle-ci.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Français et Français langue étrangère / d'apprentissage	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2	
Nbre d'heures présentielles :	12 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA Ateliers de formation professionnelle (AFP) de l'UE AIP-1 permet d'amorcer le développement des tâches pédagogiques et des rôles professionnels que le professeur de français/FLE doit assumer au quotidien. Parmi ces tâches, nous insisterons particulièrement sur la préparation de courtes séquences d'enseignement qui seront élaborées dans le respect des programmes et référentiels d'une part, et dans une approche par compétences, en cohérence avec la structure didactique propre à la discipline, d'autre part. Des préparations (les déroulements méthodologiques et les supports de leçons) seront d'ailleurs construites dans la perspective du stage d'observation participante; elles seront testées en classe de manière à ce que l'étudiant y pose un regard réflexif en vue de réguler son action.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Utiliser et s'approprier la logique des référentiels et/ou programmes d'enseignement en vigueur pour le 1e et le 2e degrés de l'enseignement secondaire de manière à élaborer des séquences d'enseignement-apprentissage.
- Tenir compte des caractéristiques pédagogiques et didactiques propres à chaque étape du schéma didactique d'une séquence de français/FLE dans l'élaboration d'une séquence d'enseignement.
- Construire des activités d'enseignement-apprentissage (élaborer leur déroulement méthodologiques et les supports d'enseignement) en français/FLE qui s'inscrivent pleinement dans la logique de l'approche par compétences.
- Définir les objectifs d'apprentissage d'une séquence d'enseignement qui participent à l'atteinte de la compétence visée et qui sont en cohérence avec les étapes du schéma didactique d'une séquence en français/FLE.
- Utiliser les manuels scolaires en français et des ressources didactiques dans la perspective de construire des situations d'enseignement- apprentissage.
- Donner du sens à un point de contenu en choisissant ou en élaborant des supports pertinents.
- Gérer, en contexte de micro enseignement, des situations d'enseignement et les réguler.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

- Les référentiels et/ou les programmes en vigueur pour les disciplines et niveaux d'enseignement auxquels le futur enseignant se forme.
- Les publications du Centre d'Auto-Formation dont les Fiches outils relatives aux savoirs langagiers (volume 1), une publication éditée par le CAF Huy Tihange (2012 – 1e édition).
- Des manuels scolaires pour la discipline Français publiés notamment aux éditions Plantyn et Van In.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (à préciser)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les productions de séquences d'enseignement demandées dans le cadre des AFP font l'objet d'une évaluation d'abord formative puis sommative (20% de TA). Elles sont ensuite intégrées pour certaines et en partie dans un rapport de stage demandé pour l'évaluation intégrée de l'UE (80%). Par ailleurs, la participation aux AFP est obligatoire. Conformément au point 9.5 (Évaluations - Travail de fin d'études et stages) du Règlement Général des Études et des Jurys (RGEJ) : « Lorsque le nombre et/ou la durée des absences compromettent l'aptitude à effectuer une activité d'intégration professionnelle, le Directeur de Département peut décider du refus d'accès à l'activité et d'inscription à l'épreuve. » Plus globalement, ce même Règlement Général précise aussi, au point 7.3.1 (Présence aux cours - Dispositions communes), que « L'étudiant est tenu de suivre effectivement et assidûment les activités d'apprentissage et d'effectuer tous les travaux requis dans les délais fixés et sous la forme prescrite ». Dans ce sens, n'est admis à réaliser les stages que l'étudiant fréquentant effectivement les Ateliers de Formation Professionnelle (AFP).

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Didactique du Français	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Sur la base des propositions méthodologiques soumises par les enseignants de l'UE français dans leurs cours disciplinaires (outils de la langue, littérature générale et littérature de jeunesse) et par les maîtres de stage, les étudiants et étudiantes seront amenés à découvrir, critiquer, construire et adapter des dispositifs didactiques spécifiques.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Opérer une lecture croisée des programmes et référentiels de français (et Langues anciennes) ;
- Développer une approche critique des manuels et autres supports didactiques existants ;
- Développer une démarche de recherche dans la constitution de premières parties de leçons en mobilisant les savoirs, savoir-faire et compétences abordées dans le cours de français ;
- Mettre en pratique, de manière originale et transversale, les pistes de transposition didactique proposées dans le cadre des cours de français ;
- Animer et expérimenter des dispositifs de leçons originaux.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Revue contemporaine de didactique du français: Enjeux, Repères, Tactique, etc.
Publications d'actes de colloque récents (Didactifen).
Divers manuels de français abordés en cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence aux ateliers de didactique est obligatoire. Une implication de chacun est attendue dans le cadre des travaux demandés.

Une prise de notes active est indispensable.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3		- Français et Français langue étrangère / d'apprentissage	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2	
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Première partie théorique :

L'architecture du traitement de texte et la notion d'invariant

Le traitement de l'information

L'impact écologique du numérique

Compétences PIX à valider :

Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Connaître les solutions de stockage de données (supports amovibles et services en ligne) / Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Nommer des fichiers en suivant un format donné / Enregistrement d'un document / Connaître et utiliser la corbeille (supprimer, restaurer, vider) / Connaître les éléments nécessaires à l'utilisation d'une messagerie électronique (adresse, fournisseur de service de messagerie, application) / Envoyer un courriel en maîtrisant ses différents champs (A, Cc, Cci, Objet) / Connaître les bonnes pratiques de rédaction d'un courriel / Maîtriser l'échange de courriels entre de nombreux destinataires /

Connaître le principe et les modalités de partage de photos et autres documents en ligne / Publier en ligne une photo ou tout autre document / Comprendre et utiliser un agenda partagé (gérer des invitations, vérifier les disponibilités) / Interpréter et utiliser le suivi des modifications dans un document texte / Comprendre et utiliser un cloud (import, partage avec les bons droits) partagé. / Connaître les bases de l'édition collaborative d'un document partagé en ligne / Connaître les outils d'édition collaborative en ligne / Gérer les droits d'accès à un document en ligne / Télécharger et consulter un document disponible en ligne /

Connaître le vocabulaire et des outils d'auto-formation en ligne

Consulter, créer, réorganiser, mettre en forme et animer un diaporama / Copier / coller du texte et utiliser différents types de collage / Mettre en forme les caractères d'un texte (gras, taille, couleur, ...) et savoir utiliser les styles de caractères / Saisir du texte incluant ponctuation et caractères spéciaux / Connaître les pratiques favorisant la stabilité de la mise en page d'un document textuel (sauts de page, tabulations, etc.) / Définir la position et la taille d'une image dans un document textuel / Définir l'alignement et l'interligne d'un texte ; utiliser les styles de paragraphe. / Connaître les outils de traitement de texte et les formats de fichier associés. / Maîtriser la structure hiérarchique d'un texte /

Utiliser des outils de recherche, de remplacement et de statistiques dans un document textuel

Maîtriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Maîtriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Connaître les pratiques susceptibles d'infecter un ordinateur /

Maîtriser la configuration de la saisie au clavier

Connaître les différents moyens de connecter un ordinateur ou un smartphone à Internet

Réagir en cas d'oubli de mot de passe

Trouver le moyen d'ouvrir tout type de fichier avec tout type de logiciel

Maîtriser les gestes de base de la navigation (clic droit, double clic et raccourcis clavier)

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Utiliser les outils institutionnels numériques mis à la disposition de l'étudiant pour apprendre et communiquer.

L'élève sera capable de :

- Comprendre l'environnement numérique et ses outils.
- Comprendre l'architecture d'un traitement de texte.
- Comprendre la notion d'invariants pour "apprendre à apprendre" la logique d'un logiciel. .
- Maîtriser la notion et les implications du traitement de l'information.
- Stocker et manipuler (créer, lire, supprimer, restaurer, partager...) des fichiers.
- Trouver une information et en vérifier la source.
- Communiquer et collaborer sur des fichiers partagés et gérer les paramètres de partage.
- Communiquer par mail.
- Publier une information sur le web.
- Utiliser les moteurs de recherche de différents types.
- Comprendre l'impact écologique du numérique.
- Respecter le caractère déontologique, éthique sur le plan collectif et individuel dans la communication et la diffusion des informations informatisées.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

DigCom 2.2., The Digital Competence framework for citizens
European Framework for the Digital Competence of Educators : DigCompEdu
Degeer M., Kumps A., Les compétences numériques des élèves et des enseignants

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Les étudiants devront valider le parcours « Compétences de base » sur le programme PIX au terme du Q2 ou de la seconde session selon un échéancier qui sera prescrit et communiqué par l'enseignant.

Partim 1 (6 heures)

Cours en présentiel et exercices individuels et en sous-groupes

Partim 2 (6 heures)

Cours en présentiel sur ordinateurs où les étudiants devront valider leur parcours « Compétences de base » sur Pix et selon les modalités de la campagne telle qu'organisée et gérée par l'enseignant.

[Retour vers la liste des AA](#)

Master en Enseignement : Section 3 - Français et Français langue étrangère / d'apprentissage		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Activités d'intégration professionnelle 1	
Alias : AIP-1	Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentiels : 12 h	A.A. : Techniques de communication orale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

L'AA Techniques de communication orale propose à l'étudiant de revoir les bases d'une production orale pertinente et efficace, d'un point de vue fonctionnel (gestion du corps et de l'appareil phonatoire) et d'un point de vue communicationnel (analyse de la situation, enjeux, réponses). Le cours permet à l'étudiant de s'exercer, de s'exprimer dans différentes situations de communication tout en privilégiant celle de l'enseignement-apprentissage au sein d'une classe. Comment organiser sa parole et gérer son corps ? Comment rendre audible et compréhensible son discours ? Quels sont les paramètres qui rendent opportune cette prise de parole ? Comment peut-on la moduler pour renforcer son message ?

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Envisager toutes les composantes d'une prise de parole : analyse de la situation de communication, langage verbal et langage non verbal.
- Différencier tous les éléments que compte l'appareil phonatoire et conscientiser ses effets.
- Rendre sa parole audible et compréhensible : travail de l'articulation, du volume et du ton de la voix, de l'intonation et du débit.
- Structurer, organiser sa prise de parole.
- S'exercer avec la langue et les textes : jeux de langue, exercices scéniques, exercices d'improvisation, exercices de lectures intonatives, exercices de jeux de rôle.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Lavédrine, Cl. (2021). Comment enseigner l'oral aux élèves. De Boeck.

+ Bibliographie distribuée au cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le cours de Techniques de communication orale sera évalué lors de l'épreuve orale intégrée, finale.

[Retour vers la liste des AA](#)